



PROCES VERBAL DE SEANCE DU 25 MAI 2021

Présents : MALAVIEILLE Patrick, MONTENEZ Karine, PEREZ Joseph, ~~BALDIT Laurence~~, BRUN Christian, ARCANGIOLI Annie, MIGLIORE Sébastien, MUNOS Evelyne, JOUVERT Norbert, KORDJANI Anissa, DART Didier, EUGENE Pascale, ALBEROLA André, GINEYS Mireille, ADJOUADI Messaoud, KUBICA Marc, JOUVE Rosemonde, DUMAS Hubert, ~~DUMAS Anne-Claire~~, BAUDUCCO Claude, PORTALEZ Marie-Line, ~~AKAN Yavuz~~, SOUSTELLE Marie-Claude, ~~MADRIGNAC André~~, ~~ABEILLON Céline~~, ~~BOUX Ludovic~~, LAHONDES Amandine, ~~BLANCHARD Françoise~~, MERAND Didier

Avaient donné procuration de vote :

| | | |
|-------------------|---|---------------------|
| Laurence BALDIT | à | Annie ARCANGIOLI |
| André MADRIGNAC | à | Patrick MALAVIEILLE |
| Céline ABEILLON | à | Joseph PEREZ |
| Anne-Claire DUMAS | à | Christian BRUN |
| Yavuz AKAN | à | Sébastien MIGLIORE |

Absente excusée : LAHONDES Amandine

Absents : BLANCHARD Françoise, BOUX Ludovic

Monsieur le Maire met aux voix le procès-verbal de la séance du 30 mars 2021 dernier

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

Monsieur le Maire souhaite revenir sur quelques points :

1 – Il adresse toutes ses félicitations et ses remerciements aux professionnels de santé ainsi qu'aux agents bénévoles qui ont organisé, dans de très bonnes conditions, la journée de vaccination du samedi 22 mai 2021.

350 vaccins de type « Moderna » ont été injectés. La prochaine injection est prévue le 3 juillet prochain.

Les écoles du centre ville ainsi que le collège ont été frappés par des fermetures de classes en raison du COVID. Les procédures et les protocoles de nettoyage ont été appliqués et renforcés. Le virus se propage vite même si le brassage des classes est évité.

2 – Les manifestations et les marchés ont repris leur organisation habituelle et en totalité. Les floralies ont connu un succès mitigé comme le temps. Petit à petit, les choses reprennent vie.

Monsieur le Maire donne les prochaines animations. L'organisation du 14 juillet reste suspendue aux conditions sanitaires.

3 – **Monsieur le Maire** adresse ses pensées émues et reconnaissantes à la famille de Monsieur PRADES, ancien instituteur et pilier de l'éducation nationale sur la ville au regard de ses pratiques pédagogiques. Il s'est beaucoup investi dans le tissu associatif notamment au sein de l'amicale laïque du Centre Ville et du Ski Club.

I – Remise gracieuse d'une créance

Monsieur le Maire propose d'accorder une remise gracieuse de créance à Monsieur ZAID Farid pour 17 loyers impayés soit un montant total de 6 855.53 €. Cette somme correspond à des loyers qui ont couru alors que l'intéressé avait rendu les clés du local municipal qu'il occupait.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**



II – Participation de la commune à la rénovation de façades

Monsieur le Maire rappelle le cahier des charges voté lors de la séance du 17 février 2016 fixant les modalités et les critères d'attribution des subventions aux propriétaires de la commune.

Il liste les dossiers réceptionnés en mairie, à savoir :

- Madame BONNEFOY, 6 rue du Mas Paillassier : 762 € (peinture)
- Indivision SOUSTELLE, MALCLES, VIEILLEDENT, rue St Eloi, 2 287 € (rénovation totale)
- Monsieur et Madame ROUYRE, 23 ter Bd du 8 mai 1945, 762 € (peinture)
- Madame LOPEZ, 7 Rue du Viaduc, 2 287 € (rénovation totale)
- Monsieur et Madame REITER, 24 rue des Pelouses, 2 287 € (réfection totale)

Monsieur le Maire ne prendra part au vote compte tenu de son lien de parenté avec l'un des bénéficiaires.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

III – Adhésion de la commune à l'Agence Technique Départementale

Monsieur PEREZ rappelle que l'agence technique départementale apporte une expertise d'ordre technique, juridique et financière aux communes adhérentes. Elle a soutenu la commune pour le projet d'aménagement de la Vallée Ricard et doit faire des propositions pour les 5 aménagements structurants dans les divers quartiers de la ville.

Il ajoute que le coût de l'adhésion est de 0.50 € par habitant, soit 2 559 €

Monsieur le Maire souhaite qu'à partir de la rentrée, les commissions municipales reprennent leurs activités et que c'est en leur sein, que les dossiers seront travaillés et débattus avant d'être proposés à la majorité municipale puis à l'assemblée délibérante. Les 5 projets s'inscriront également dans un échéancier pour tenir compte des obligations budgétaires. Il donne pour exemple du projet de Champclauson

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

IV – Lancement de l'opération « aménagement de l'espace Vallée Ricard »

Monsieur PEREZ revient sur la décision prise en séance du 19 janvier dernier relative au projet d'aménagement de la Vallée Ricard. Le maître d'œuvre a préparé les dossiers d'appel d'offres pour la zone du théâtre de verdure ainsi que les zones végétalisées avec les équipements urbains.

Il donne l'échéancier de la procédure d'appel d'offres et prévoit le commencement des travaux à l'automne.

Monsieur PEREZ propose donc lancer la procédure d'appel d'offre.

Monsieur le Maire ajoute que cette zone sera totalement repensée et agrémentée.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

V – Création d'un poste de chargé de mission « Communication, Culture et Festivités

Monsieur le Maire fait part du futur départ en retraite de Monsieur DI FRANCESCO. Les missions du poste ont été repensées. La partie informatique sera externalisée car elle nécessite de plus en plus d'expertise. Les missions de Culture, Festivités et Communication doivent évoluer.

Monsieur le Maire annonce le recrutement, sur un poste de non-fonctionnaire, de Monsieur Julien OLIVARES, ancien journaliste. Il travaillera, dès son recrutement au 1^{er} juillet prochain, sur l'édition de Charbon Ardent qui portera sur les 400 ans de la naissance de Jean de LA FONTAINE. L'affiche sera réalisée par Sophie MILLOT avec des techniques de collage.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**



VI – Subventions aux associations

Monsieur le Maire énumère les subventions accordées aux associations dont chaque membre de l'assemblée a reçu copie avec la convocation pour la séance. Il indique que l'Essor Cévenol a renoncé à la sienne du fait que le club n'ait pas fonctionné en raison du Covid.

Il ajoute que la commune soutiendra, en 2021, le tissu associatif à hauteur de 120 000 €. La dernière période a démontré l'importance de leurs actions en faveur de la population. Il précise que certaines structures bénéficient également d'une aide technique et/ou matérielle. **Monsieur le Maire** demande aux élus, membres d'un bureau associatif, de se faire connaître et de ne pas prendre part au vote de cette association.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

VII – Information sur l'exercice du droit de préemption

Monsieur le Maire indique que, par arrêté municipal, la commune a exercé son droit de préemption pour l'immeuble sis Zone Industrielle de la Pise, section AR n° 273 d'une superficie de 3 a 79 pour un prix de 81 000 €.

Cette acquisition vise à améliorer l'aménagement environnemental pour le projet « Pise 2030 » qui évoluera, au moins, sur les 10 prochaines années.

Monsieur le Maire revient sur le devenir de cette zone. Ce projet sera porté par le dispositif « Petites Villes de Demain ». Un chargé de mission, recruté par l'agglomération, suivra le projet.

La zone se développera dès l'angle de la concession Peugeot avec la réalisation d'un rond-point. Il fait le point des bâtiments existants et indique qu'une réflexion sera menée pour le déménagement des services techniques.

Il rappelle la nécessité de se rendre propriétaire de foncier pour le maîtriser et envisager de l'activité. Il rappelle l'importance de mener à bien ce projet pour l'avenir de la ville qui s'ouvrira, avec le PRAE et l'EPIDE, du côté de cette zone. Son aménagement prévoira la réalisation d'une voie verte

VIII – Questions diverses

A – Monsieur le Maire donne le calendrier des prochaines réunions et manifestations.

B – Les bureaux de vote, pour les élections des 20 et 27 juin prochains, disposeront de toutes les conditions sanitaires requises.

C – Madame KORDJANI fait part de la prise de fonction du nouveau directeur du Centre Social. Elle distribue le programme des activités de l'été. Il est à noter que les portes du Centre de Loisirs resteront ouvertes une bonne partie du mois d'août et la confection du programme est en cours.

D – Madame MUNOS indique que près de 50 jeunes ont bénéficié de la bourse étudiants.

E – Monsieur MIGLIORE indique que le 9 juin prochain auront lieu les entretiens pour le JOB DATING.

F – Monsieur BRUN fait un point sur les travaux en cours et la propreté du cimetière. Il fait part de vol de plantes

G – Madame ARCANGIOLI indique que chaque mois, la gendarmerie fait un point sur les incivilités sur la commune. Sur le mois, deux interventions sont notés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

**Le Maire de La Grand'Combe
Vice-Président d'Alès Agglomération
Vice-Président du Département**


Patrick MALAVIEILLE